



Congés prolongés au dernier moment

Par **hanouna**, le **24/08/2017** à **14:47**

Bonjour,

Je travaille le vendredi matin dans un cabinet, j'ai pris mes congés pour cette été du 28 juillet au 18 août je suis donc censée reprendre le travail demain matin, or mon employeur m'envoie un message cet après midi me disant de ne pas venir demain car il veut fermé... il va donc me retirer un congés ce qui m'embête énormément.

Mon employeur est il dans son droit?

Je vous remercie d'avance de votre aide.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **24/08/2017** à **15:41**

Bonjour,

Sauf circonstances exceptionnelles, les dates des congés payés ne peuvent pas être modifiées moins d'un mois avant donc pas plus être prolongés...

Par **hanouna**, le **24/08/2017** à **16:26**

Je vous remercie de votre aide :)